



**FLASH INFO** SCPN du 11 mai 2017  
« Outil Web » relatif à la réforme de l'ASA

Cher(e)s collègues,

Dans notre communication du 31 mars 2017, nous attirions votre attention, entre autres, sur l'institution d'une **majoration de la prime de fidélisation** au bénéfice des - nombreux - fonctionnaires actifs ayant perdu le bénéfice de l'ASA en Ile-de-France.

Plus globalement, nombreux sont celles et ceux d'entre vous qui s'interrogent encore sur les conséquences pratiques de la **réforme de l'ASA de décembre 2015** et sur son application à leur cas personnel.

Sur ce dossier particulièrement complexe, le SCPN a développé, dans le cadre fédéral de l'UNSA-FASMI, un "**outil Web**" qui, après avoir rappelé ce qu'est l'avantage spécifique d'ancienneté (ASA) et la nature de la réforme de décembre 2015, permet à chacun(e) de **se situer en fonction de son affectation** et de prendre connaissance des revendications de l'UNSA-FASMI en la matière.

Cet outil est accessible à partir d'un PC, d'une tablette ou d'un smartphone, *via* tout navigateur *web*, à l'adresse suivante : <http://fasmi.fr/publications/asa/>

Une fois la page de l'outil ouverte dans le navigateur, il est conseillé de cliquer sur "*Comment utiliser cet outil ?*" afin d'en appréhender le fonctionnement.

Nous demeurons à votre disposition pour répondre à vos questions complémentaires.

Bien cordialement.

Le secrétariat général du SCPN.